



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 septembre 2020

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1^{er} octobre 2020

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

Un contexte international qui entraîne une baisse des prix des carburants mais une hausse de ceux du gaz.

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de septembre, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la baisse pour le supercarburant (- 2,17 %) par rapport au mois précédent, comme pour le gazole (- 10,07 %).

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE enregistre une hausse à 355 \$/TM. De son côté, la cotation du Propane reste stable.

Le fret pour les carburants est orienté à la baisse.

De plus, à la suite d'une évolution de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1843 \$ pour 1 € pour le gaz comme pour les carburants.

Les marges de gros, les marges de détail, ainsi que les frais de passage qui sont fixées par arrêté préfectoral restent pour leurs parts inchangées.

Il en découle ainsi :

- Pour le sans plomb

Le prix public est en baisse à 1,24 €/litre (- 1 ct). Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de la cotation (- 2,17 %), non influencée par la baisse du fret ou l'appréciation de l'Euro face au Dollar (+ 0,16 %).

- Pour le gazole

Le prix de vente est en baisse à 0,92 €/litre (- 4 cts). L'évolution de la parité €/ \$ reste sans influence sur les prix finaux, de même que la baisse du coût du fret.

- Pour le gaz

A l'inverse, le prix final de la bouteille est en hausse à 16,56 €. Cette évolution s'explique essentiellement la hausse de la cotation moyenne du Butane. Le renforcement de l'Euro face au dollar vient contredire la hausse des cotations mensuelles (+ 2,59 % en cumulé) à hauteur de 1 centime de baisse seulement. Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

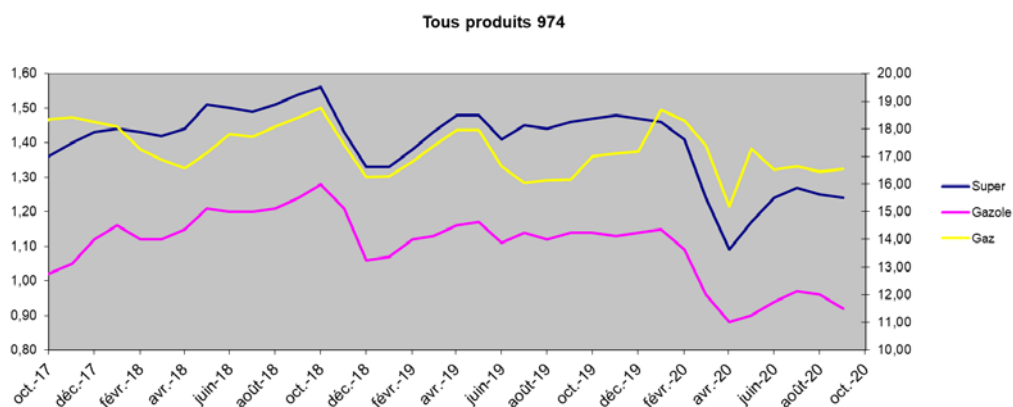
Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

En conséquence, les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1er octobre 2020 :

Libellé du produit	1-sept.-20	1-oct.-20	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,25	1,24	-0,80%
Gazole (€/litre)	0,96	0,92	-4,17%
GNR (€/litre)	0,58	0,54	-6,90%
Pétrole lampant (€/litre)	0,58	0,54	-6,90%
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,59	0,57	-3,39%
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,59	0,54	-8,47%
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	16,46	16,56	0,61%

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite